

LA LIBÉRATION DE PARIS AOÛT 1944



SAMEDI 26

15h00 à 15h45 : Le général de Gaulle défile de l'Arc de Triomphe à Notre-Dame acclamé par les Parisiens



Après avoir ravivé la flamme du soldat inconnu, Charles de Gaulle descend les Champs-Élysées

SAMEDI 26

23h45 : Bombardements allemands sur Paris, notamment sur l'hôpital Bichat. Plusieurs arrondissements sont concernés



Le quotidien Ce Soir annonce les bombardements sur l'hôpital Bichat

JEUDI 10

Grève des cheminots



DIMANCHE 13

3 000 agents de la compagnie du Métropolitain ainsi que les gendarmes se mettent en grève



LUNDI 14

Grève des policiers



MERCREDI 16

35 jeunes gens sont fusillés au Bois de Boulogne ; 7 autres rue Leroux (16^e arrondissement)



ORDRE DU COMMANDANT DE LA REGION DE PARIS DES FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR

En exécution des ordres de Comité d'Action Militaire (C.O.M.A.C.), de Comité National de la Résistance (C.N.R.), et en accord avec les décisions du COMITÉ PARISIEN DE LA LIBÉRATION (C.P.L.),

Le Commandant de la Région de Paris des Forces Françaises de l'Intérieur ordonne :

- Tous les Français et Françaises valides doivent se constituer comme auxiliaires. Ils doivent rejoindre immédiatement les formations F.F.I. ou les Milices Patriotiques de leur quartier ou de leur ville.
- Les formations ainsi constituées doivent :
 - S'armer par tous les moyens, en particulier en récupérant le matériel des soldats ennemis ;
 - Attaquer l'ennemi partout où il se trouve, dans la rue, dans ses locaux ;
 - Attaquer ses postes de garde, ses véhicules, ses dépôts de carburant ;
 - S'emparer de ses dépôts de ravitaillement ;
 - Protéger les services publics (eau, gaz, électricité) contre toute tentative de destruction de l'ennemi ;
 - Faire toutes diligences à votre poste de gloire. Redoublez d'efforts.

Parisiens ! FRANÇAIS ! DEBOUT, TOUS AU COMBAT ! La victoire est proche !

Le Commandant de la Région de Paris des Forces Françaises de l'Intérieur : LIZET

VENDREDI 18

- Grève des postiers et des infirmiers

- Appel à la mobilisation générale du colonel Rol-Tanguy

SAMEDI 19

8h00 : 2000 agents de police occupent la préfecture de Police



VENDREDI 25

19h00 : Le général de Gaulle fait un discours à l'Hôtel de Ville



Le général de Gaulle



VENDREDI 25

14h45 : Von Choltitz est fait prisonnier et conduit à la préfecture de Police où il signe la convention de reddition
16h15 : Il signe à la gare Montparnasse des cessez-le-feu ordonnant aux militaires allemands de rendre les armes



Von Choltitz à la gare Montparnasse.

VENDREDI 25

7h45 : La 2^e Division blindée entre dans Paris. Le général Leclerc arrive par la porte d'Orléans et installe son Poste de commandement gare Montparnasse

Midi : Un pompier hisse le drapeau français en haut de la Tour Eiffel



Le général Leclerc

JEUDI 24

21h20 : Le capitaine Dronne, entré dans Paris par la porte d'Italie, arrive à l'Hôtel de Ville. Les cloches de Paris sonnent



Arrivée d'un char français porte d'Italie

MERCREDI 23

Incendie du Grand Palais



MARDI 22

9h00 : Paris se couvre de barricades



Barricade à l'angle du Pont-Neuf et de la rue Dauphine



Légende

- 4^e Division d'infanterie américaine (DIUS)
- Groupement tactique Dio (GTD)
- Capitaine Dronne
- Groupement tactique Billotte (GTV)
- Groupement tactique Langlade (GTL)
- Général Leclerc